

# **DUNKERQUE**

# Site Patinoire

59 - Nord

### LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES



Programme à dominante d'habitat : logements en accession; excellence environnementale souhaitée; activités de service en rez-de-chaussée.

#### Nos atouts

### Contexte agglomération :

Le Projet d'aménagement et de développement durable du PLU intercommunal habitat déplacement (PLUiHD) du territoire dunkerquois, arrêté le 7 février 2019, développe trois orientations principales qui s'articulent entre elles pour favoriser

le développement du territoire :

- promouvoir une agglomération attractive où il fait bon vivre;
- promouvoir une agglomération vertueuse de proximité;
- innover pour l'emploi dans un territoire en transition économique.

#### • Ambition « Action Cœur de Ville » :

La convention-cadre « Action Cœur de Ville » de Dunkerque s'appuie sur les grandes lignes du projet de redynamisation du centre-ville souhaité par les élus depuis 2014. Ce projet urbain global a pour ambitions de faire monter d'un cran tous les domaines pouvant accroître l'attractivité du centre d'agglomération :

- en renforcant ses fonctions urbaines:
- en définissant un nouveau cadre de vie:
- en favorisant de nouvelles accessibilités:
- et au sein d'une stratégie territoriale générale.

#### Notre site « Réinventons »

• À la frange est du périmètre Cœur de Ville, le site de l'actuelle patinoire se trouve à l'articulation du nouveau quartier inachevé du Grand Large, symbole de la reconquête urbaine de la friche des anciens chantiers de France, et du quartier de Maloles-Bains qui constitue la polarité balnéaire de Dunkerque. Le bien immobilier consiste en une patinoire, (programme déplacé dans une zone en renouvellement urbain); la parcelle (qui sera redécoupée) accueille également une piscine.

Occupation actuelle : Piscine. Déconstruction par la CUD à l'automne 2019

#### Localisation

Cœur de ville 11, place Paul-Asseman 59140 Dunkerque

## Nombre d'habitants

#### Référence cadastrale

Parcelles phase 1: XA46 et XA54

#### Caractéristiques du site

#### MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriété Ville prochainement cédée à la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)

#### SUPERFICIE

Surfaces parcelles: 11500 m<sup>2</sup>

#### **ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS**

Diagnostic amiante avant dépollution (à réaliser avant démolition) PLUi habitat déplacement (PLUiHD) arrêté le 7 février 2019, approbation

#### **DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

Zone UA1 du PLU communautaire en vigueur aujourd'hui